

PEP'S Mag Brèves

JUIN 2016

Commune nouvelle Pré en Pail – Saint Samson

Un Nouveau Logo



La naissance de la commune nouvelle nous oblige à modifier nos adresses postales, exemples :

Identité du destinataire : Mairie
Adresse : 5, rue de la Campagnière
Nom de la Commune Déléguée : Saint-Samson
Code postal et localité de destination :
53140 Pré-en-Pail-Saint-Samson



Identité du destinataire : Mairie
Adresse : 2 Place de la République
Nom de la Commune Déléguée : Pré-en-Pail
Code postal et localité de destination :
53140 Pré-en-Pail-Saint-Samson

Horaires et Contact de la Mairie :

Pré-en-Pail Tél : 02 43 30 26 60	Du Lundi au Vendredi : 8h30–12h15 et 13h30–17h30 Samedi : 8h30–12h30
Saint-Samson Tél : 02 43 03 03 15	Lundi et Jeudi : 14h–17h Mercredi : 8h30–12h30

Le Recensement de Saint-Samson

SAINT-SAMSON compte désormais 432 habitants. Notre commune nouvelle de PRE-EN-PAIL-SAINT-SAMSON compte **2 389 habitants**.

Monsieur le Maire de Pré en Pail – Saint Samson : Denis GESLAIN
Madame le Maire délégué de St Samson : Marie-Renée MILLET

Les Adjoints :

Tricot Serge - Lambert Michel - Trébouet Lucette - Thireau Joël – Pichereau Mariane - Douillet Stéphane - Duplaine Loïc

Les Conseillers :

André Virginie, Bourgault Carine, Beaumont Sébastien, Capon Séverine, Collet Olivier, Cortès Yves, Coupé Roger, Delorme Vulliez Sophie, Fondbertasse Daniel, Fossey Cyrille, Lamotte Audrey, Larue Laurent, Lefèvre Karine, Lemarchand Dominique, Margerie Charline, Munier Christian, Paillé Virginie, Rivière Karine, Terrien Maud.

Après le vif succès de la 1ère édition 2015

(Plus de 4 000 visiteurs en une journée)

Rendez-vous à la
2^{ème} FOIRE-EXPO
de PRÉ EN PAIL-ST SAMSON
DIMANCHE 28 AOÛT 2016
de 10h à 18h

Divers stands et animations à découvrir :

Agriculture, Automobile, Habitat,

Ameublement, déco,

Bien-être et loisirs, Mode et beauté...

Restauration sur place

Mini ferme

Entrée gratuite
Un espace dédié
à l'habitat et
aux énergies
renouvelables

En extérieur :

Autour de la piscine, des salles
de sport et sur le terrain de
l'ancien camping

En intérieur :

Salle Benjamin Merchin
& Suzanne Germain

➤ AFFAIRES COMMUNALES

➔ A l'ordre du jour et approuvé par le Conseil municipal

* *Approbation des comptes administratifs (réalisations 2015)*

	Fonctionnement	Investissement	Résultat
Pré-en-Pail	1 502 149,01 €	525 377,05 €	976 771,96 €
Saint-Samson	129 647,24 €	8 696,47 €	120 950,77 €

* *Prévisions Budgétaires*

Le budget primitif 2016 de la Commune Pré en Pail – Saint Samson a été adopté lors de la séance de Conseil municipal du 30 mars 2016, dans la continuité des engagements, c'est-à-dire préserver la santé financière de la commune sans augmenter les impôts.

➤ Section d'Investissement : 3 002 278,56 €

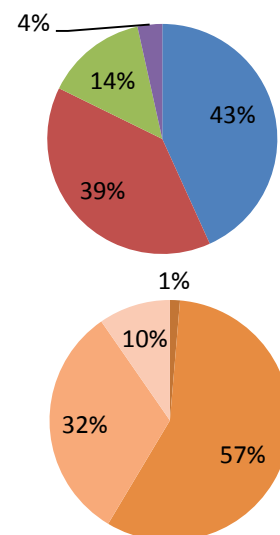
➤ Section de **Fonctionnement**

Dépenses

- Charges à caractère général : 871 747,78 €
- Charges de personnel : 787 181,78 €
- Autres Charges de gestion : 287 782,21 €
- Charges financières : 70 000,00 €

Recettes

- Produits des services : 27 000 €
- Impôts et taxes : 1 156 288,08 €
- Dotations et subventions : 641 853,00 €
- Autres produits de gestion : 195 000,00 €



➔ DELIBÉRATIONS

Séance du 11 janvier 2016

- Création d'un CCAS autonome : suite à la création de la commune nouvelle Pré-en-Pail-Saint-Samson au 1^{er} janvier 2016, le Conseil municipal approuve la création d'un CCAS autonome avec reprise de l'actif et du passif des anciens CCAS, et désignation des membres des anciens CCAS des communes déléguées comme membres de ce CCAS autonome.

Séance du 29 février 2016

- L'achat d'un tracteur : le Conseil municipal approuve la proposition de l'entreprise LEBAUDY pour un montant de 59 400 €. Reprise de l'ancien pour un montant de 25 200 €.
- Modification du tableau des emplois suite à la nomination à un grade supérieur de 4 agents.
- Adhésion à CNP Assurances proposé par le CDG 53, garantissant les risques statutaires du personnel territorial.
- Adhésion au CNAS, prestations sociales pour le personnel de la collectivité.
- Signature de la convention avec la Préfecture pour la dématérialisation des actes administratifs.
- Vente de la parcelle n°12 Résidence de l'Érable.
- Approbation de transfert à la Communauté de Communes de la compétence « Salle des Sports Suzanne Germain de Pré-en-Pail-Saint-Samson » à effet au 1^{er} janvier 2017.
- Vote des subventions aux associations pour un montant de 42 907 €.
- Classement du marais du Haut Fourneau (localisé sur le site Natura 2000) en réserve naturelle régionale.
- Affectation des résultats 2015 au budget primitif 2016

RESULTAT	Résultat à Affecter	1 631 796,25 €
	Besoin de Financement	534 073,52 €
	Affectation en Réserves (Recettes d'Investissement)	534 073,52 €
	Report de Fonctionnement au BP 2016	1 097 722,73 €

Séance du 14 mars 2016

- Lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de la traversée de la RN 12.

Séance du 30 mars 2016

- Vote des taux d'imposition sans augmentation

Pour la commune déléguée de Pré-en-Pail :

	Bases effectives 2015	Bases effectives 2016	Taux proposé	Produit en €
Taxe d'habitation	1 862 596	1 885 000	17.49	329 687
Taxe foncière bâti	1 911 218	1 880 000	25.33	476 204
Taxe foncière non bâti	249 225	251 400	43.69	109 837
Total				915 728

Pour la commune déléguée de Saint-Samson :

	Bases effectives 2015	Bases effectives 2016	Taux proposé	Produit en €
Taxe d'habitation	316 111	322 900	13.65	44 076
Taxe foncière bâti	197 121	199 200	19.74	39 322
Taxe foncière non bâti	80 236	81 000	38.35	31 064
Total				114 462

- Renouvellement du contrat d'avenir au service espaces verts pour une durée de deux ans.
- Adoption du règlement du programme de coloration de façades des immeubles du centre-bourg situés rue Aristide Briand. Une enveloppe de 20 000 € est prévue au titre de ce programme pour l'année 2016.

Séance du 18 avril 2016

- Étude pour les travaux Centre Bourg : le Conseil Municipal retient l'entreprise TECAM de Fougères pour un montant de 24 465 € HT.
- Nouveau site Internet : dans un souci d'économie, mais aussi afin d'améliorer la satisfaction des attentes des administrés, le conseil municipal valide l'offre « Site Référence » du Réseau des Communes pour un coût annuel de 684 € TTC.

➤ Revitalisation du centre-bourg : ça avance !

Réaménagement de la traversée

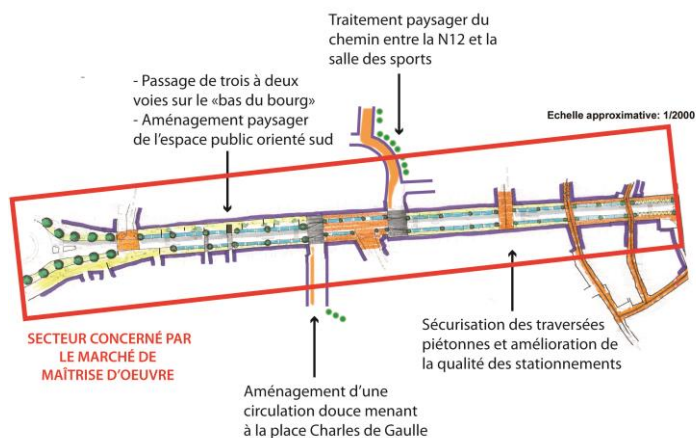
Le Bureau d'étude a été retenu : TECAM de Fougères pour un montant de 24 465 €.

Les travaux de réaménagement débuteront en décembre 2016, pour une durée estimée à 6 mois, depuis la place de l'Ancien Marché (près de l'église) jusqu'au rond-point de Bretagne.

Opération

« Coloration des façades »

La municipalité accorde une aide financière aux propriétaires de logements dont la façade se trouve sur la rue Aristide Briand et qui réalisent ces travaux de coloration des façades. Cette subvention correspondra à 25% du montant total des travaux effectués par une entreprise, ceux-ci étant plafonnés à 4 000 € HT. Pour consulter le règlement et retirer le dossier de demande de subvention, rendez-vous en mairie.



➤ Affaires scolaires

Rentrée scolaire 2016-2017 :

- Les **dossiers d'inscription** pour vos enfants aux services périscolaires seront disponibles fin juin en mairie.
- Pour faciliter le règlement de vos factures : cantine, étude surveillée, accueil périscolaire, TAP : le **prélèvement automatique** est mis en place. Il suffit d'un RIB et d'une autorisation de prélèvement à compléter en mairie.



➤ Infos pratiques

Horaires d'ouverture

La Poste

Lundi : 14h à 16h30

Du mardi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 16h30

Samedi : 9h à 12h

Piscine

Lundi, Mercredi, Jeudi et vendredi (semaine paire)
10h30-13h et 15h-19h

Vendredi (semaine impaire) 10h30-13h et 15h-18h

Nocturne ou soirée à thème 19h30-21h30

Samedi, Dimanche et Jours Fériés 10h30-13h et 15h-19h

Trésorerie

2, rue de la Vigne 53700 Villaines-la-Juhel Tel : 02.43.03.21.11

Lundi : 09h00-12h00 et 13h30-16h00

Mardi et Mercredi : 09h00 à 12h00

Le Jeudi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 16h00

➤ Cimetière de Saint-Samson

La procédure de reprise des concessions à l'état d'abandon est lancée. Par application des articles L 2223-17 et L 2223-18 du CGCT, le procès-verbal définitif établi le 2 décembre 2015 est affiché à la porte du cimetière et de la mairie. Pour tout renseignement, s'adresser à la mairie de ST SAMSON aux heures de permanences.

L'ADMR change d'adresse : 2 place du Monument à Pré-en-Pail dans les locaux de l'Antenne Solidarité.

➤ Les Salles

Les salles de l'Intrépide et Benjamin Merchin de Pré-en-Pail et le Clos Princier à Saint-Samson sont à votre disposition pour les manifestations publiques ou d'ordre privé. Pour tous renseignements s'adresser à la Mairie 02 43 30 26 60.

L'Intrépide



Le Clos Princier



Benjamin Merchin

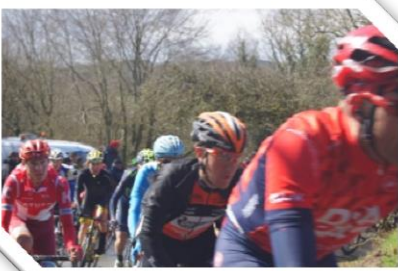


➔ Retour en images...



Vendredi 8 janvier :
Vœux à la population
L'occasion de rencontrer la nouvelle équipe suite à la naissance de Pré-en-Pail – Saint-Samson

Dimanche 28 février :
Carnaval – Organisé par L'Art'Com Prézienne
Plus de 300 personnes déguisées ont défilé!!



Jeudi 7 avril :
Course Cycliste Sarthe Pays de La Loire
Arrivée des coureurs au Mont des Avaloirs

Clin d'œil à 2 Associations

❖ La Retraite Sportive du Pays de Pail

Compte actuellement 144 licenciés, elle permet aux personnes dès 50 ans d'entretenir leur forme grâce aux diverses activités proposées : randonnée, tennis de table, mini-tennis, gymnastique gymnique, gym douce, activités dansées, tarot, aquagym de mai à septembre...



Pour plus d'informations, contacter COTTEREAU Fernand, président au 02.43.03.05.98 ou GUESNON Irène, secrétaire au 02.43.03.05.14.
Retrouvailles 2016 : Mardi 13 septembre Salle de l'Intrépide Pré-en-Pail. Venez nombreux nous rejoindre.

Bonne Retraite

à **Martine Le Bossé** ATSEM à l'école publique
et **André Brindeau** Agent des services espaces verts



JUIN

- * **Samedi 4 et dimanche 5** > Fête à Saint-Samson : Repas dansant - Retraite aux flambeaux – Feu d'artifice – Course Cycliste – Vide Grenier
- * **Samedi 4** > Tournoi Badminton US - 13h30 Salle S. Germain
- * **Samedi 11 et dimanche 12** > Fête à Pré-en-Pail : dîner dansant, vide grenier, fête foraine, course cycliste - Relais de Pail de l'Intrépide
- * **Dimanche 19** > Marché de Pays à la MFR « La Chauvinière »
- * **Mardi 21** > Fête de la musique organisée par le Bar Central et Payaso Loco – Ouvert à tous
- * **Samedi 25** > Gala GRS à 20h00 Salle Suzanne Germain
- * **Dimanche 26** > Kermesse école Saint Joseph
- > Musiques et Chants du Monde à 15h St-Julien-des-Églantiers

JUILLET

- * **Vendredi 1er** > Spectacle de Twirling Salle Suzanne Germain
- * **Dimanche 17** > Barbecue des pompiers
- * **Jeudi 28** > Don du sang

AOÛT

- * **Dimanche 21** > Barbecue Saint-Julien-des-Églantiers
- * **Dimanche 28** > Foire Expo

SEPTEMBRE

- * **Samedi 17 et Dimanche 18** > Projection de films d'antan salle de l'Intrépide (Journées du Patrimoine) TACPP
- > Journées du Patrimoine Saint-Julien-des-Églantiers
- * **Samedi 24** > Les Virades de l'Espoir
- * **Jeudi 28** > Don du sang

OCTOBRE

- * **Dimanche 9** > Les Fripouilles « Vente de vêtements » salle Merchin
- > Repas des Aînés à l'Intrépide par le CCAS

NOVEMBRE

- * **Samedi 5 à 20h30 ; Dimanche 6 à 14h30 ; Jeudi 17 à 20h ; Samedi 19 à 20h30 ; Dimanche 20 à 14h30 et Jeudi 24 à 20h**
- > Théâtre à l'Intrépide
- * **Samedi 5** > Soirée des Jeunes Agriculteurs salle Suzanne Germain

DECEMBRE

- * **Jeudi 1er** > Don du sang
- * **Dimanche 11** > Marché de Noël salle Suzanne Germain
- * **Vendredi 16** > Concert CCMA « Chet Numeta »
- * **Vendredi 16** > Spectacle de Noël organisé par la Mairie
- * **Dimanche 18** > Crèche de Noël Saint-Julien-des-Églantiers

❖ Club de l'amitié de Saint-Samson

Après avoir adopté les nouveaux statuts, les membres présents ont procédé à l'élection du nouveau bureau : ont été élues Nathalie HOREAU, présidente, Sylviane LOPES vice-présidente, Ghislaine LEFEVRE secrétaire, Hélène QUESNE trésorière. Les animations sont maintenues : balades, belotes, soirées, repas... Tél : 06.36.65.13.11

